



## Animatrice, animateur parascolaire Poste à 23.75%

### Le GIAP en bref

- Plus de 1'800 animatrices.teurs
- 18'000 enfants accueillis en moyenne à midi et 8'000 l'après-midi
- Plus de 140 équipes réparties sur le canton
- 26 responsables de secteur agissent en qualité de manager de proximité pour 6 équipes en moyenne

### La mission de l'animatrice.teur est :

- De prendre en charge des enfants de 4 à 12 ans, qui suivent leur scolarité obligatoire dans les écoles publiques du canton, hors temps d'enseignement quotidien, à l'exception des mercredis.
- D'être responsable, au sein de son équipe, des enfants qui lui sont confiés et d'agir conformément à la mission du GIAP.
- D'encadrer et d'accompagner les enfants, dans le domaine de la prise en charge parascolaire, en tenant compte de leurs particularités individuelles et de leurs besoins
- De gérer les conditions favorisant l'exécution, en toute sécurité, d'activités d'animation adaptées et d'activités d'accompagnement grâce aux connaissances et savoir-faire de base concernant l'état de développement des enfants vis-à-vis desquels il intervient.
- D'assurer le bon déroulement des repas en lien avec le partenaire fournissant les repas

### Horaire lundi-mardi-jeudi-vendredi

- De 11h15 à 13h35 (2h20) (selon les besoins : de 15h45 à 18h05 (2h20))

### Profil :

Vous devez **impérativement répondre aux critères suivants** :

- Niveau post obligatoire terminé (type CFC, etc.) ou expérience professionnelle suffisante (minimum 2 ans), notamment dans le domaine socio-éducatif
- Maîtriser la langue française orale et écrite (niveau B2 minimal requis)
- Avoir 18 ans révolus, nationalité suisse ou permis valable
- Avoir la capacité et la volonté de travailler activement en équipe
- Bénéficier d'une bonne santé
- Pouvoir consommer quotidiennement la nourriture de la restauration collective
- Résider sur le Canton de Genève ou dans un rayon de 15 km maximum
- Être disponible les 4 midis par semaine



**Entrée en fonction** : dès que possible

### Processus d'engagement

Les personnes engagées passeront par une étape de suppléance (contrat à durée maximale 1 an), avant de pouvoir être titularisées en qualité d'animatrice.teur (contrat à durée indéterminée). La formation initiale est assurée par le Centre de formation continue (CEFOC) de la HETS. Des formations continues, individuelle ou en équipe sont proposées tout au long de l'année.

Si cette opportunité est faite pour vous, nous attendons votre candidature (CV, lettre de motivation, diplôme(s) et certificat(s) de travail, permis de séjour/travail) **par email** uniquement à l'adresse [giap.recrutement@acg.ch](mailto:giap.recrutement@acg.ch).